

AVIS DE COURSE
FETE DE L'OPTIMIST
SELECTIVE DE LIGUE
22 FEVRIER 2009
CLUB NAUTIQUE DE LA CROISSETTE CANNES

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables, ainsi que le règlement sportif des ligues 11 et 12
- 1.3. Les prescriptions de la FFV
- 1.4. Les instructions de course et leurs annexes

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe OPTIMIST
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent se **pré inscrire en renvoyant le formulaire joint ce qui est souhaitable pour l'organisation par fax au 04 93 39 71 41 ou par mail clubnautiquedelacroisette@wanadoo.fr ou par courrier 19 av du camp long 06400 Cannes**
- 3.3. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - l'autorisation de port de publicité
- 3.4. Les droits requis sont de 5 euros dont 2 € seront reversés à la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)

4. PROGRAMME

- 4.1. Confirmation d'inscription : 22 février de 9h à 10h 30
- 4.2. 4 courses prévues
- 4.3. L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est : 11H.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le 22 FEVRIER 2009 ou seront affichées selon la prescription fédérale.

6. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : triangle, trapeze ou banane

7. CLASSEMENT

- 7.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 2
- 7.2. (a) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de : 2
(b) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : 3
- 7.3 Le système de point à minima de l'annexe A s'appliquera
- 7.4 La régata pourra se dérouler en groupes suivant le règlement sportif des ligues 11 et 12

8. COMMUNICATIONS RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

9. PRIX

Des prix seront distribués si possible aux 3 premiers minimes et né en 1994 ainsi qu'aux 3 premiers benjamins, filles et garçons.

10. DECHARGE DE RESPONSABILITE

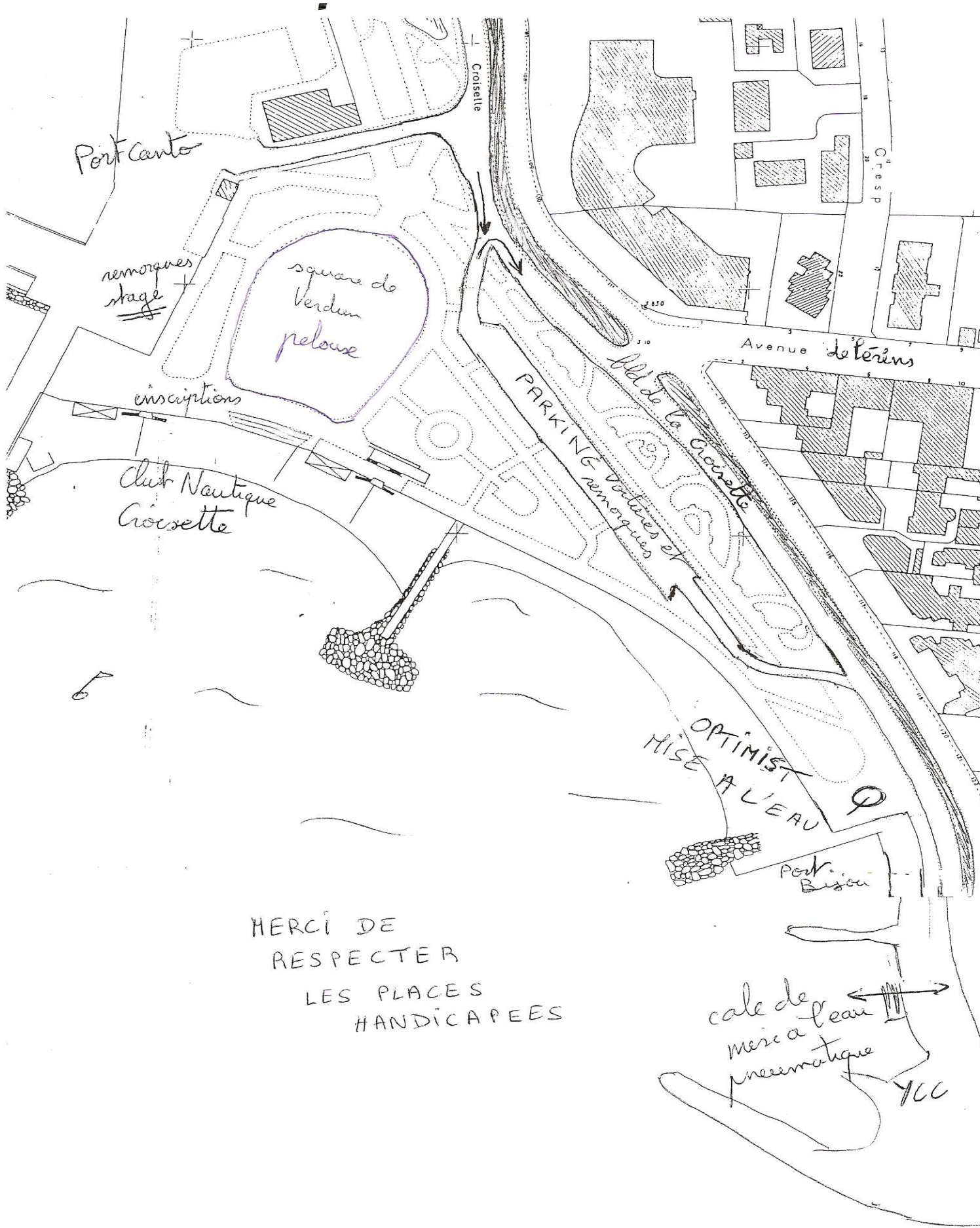
Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : Aline Vielle 06 82 20 71 16

Les voitures et remorques seront stationnées sur le parking de Verdun la Croisette Cannes et les Optimist mis à l'eau à Handiplage Bijou Plage (la barrière de hauteur sera enlevée toute la journée du 22 février

Pour la période du 22 au 26 (stage) les remorques devront être stationnées au Port Canto sur l'espace de l'ancien chantier naval au sud de la capitainerie.



MERCI DE
RESPECTER
LES PLACES
HANDICAPEES

cale de
mise à l'eau
pneumatique
700

BULLETIN d'INSCRIPTION

FETE DE L'OPTIMIST
22 FEVRIER 2009
CANNES
CLUB NAUTIQUE DE LA CROISSETTE

N° VOILE

MINIME

BENJAMIN

	BARREUR
NOM	
PRENOM	
N° licence	
N° club	
Sexe	
Né(e) le	

Pour les mineurs : Autorisation parentale

Je soussigné, M _____ autorise mon enfant _____ à participer
à la régata _____ et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette
participation.

Signature de l'un des parents (mention nécessaire écrite : Bon pour autorisation parentale)

Fait à _____ le _____

ATTESTATION

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.

Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

SIGNATURE DU BARREUR

(mention nécessaire : lu et approuvé)

Fait à _____ , le _____